

VILLE DE CLAMART

ESPACE PUBLIC & PROPRETÉ

Gestion des déchets, brigade anti-tag et préservation des espaces verts : conserver un cadre de vie agréable pour les Clamartois est une des priorités de la municipalité.



GESTION DES DÉCHETS

Les collectes des ordures ménagères, des déchets verts, des encombrants, des piles et le tri sélectif sont organisés par le Territoire Vallée Sud- Grand Paris.



INTERVENTION SUR L'ESPACE PUBLIC

Vous avez des questions concernant les règles et responsabilités de chacun sur l'espace public? Retrouvez toutes les réponses dans la liste ci-dessous.



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Les services de la Ville entretiennent les espaces verts et multiplient les initiatives vertueuses et en faveur du développement durable.



MAIRIE DE CLAMART
PLACE MAURICE GUNSBURG
92140 CLAMART

(<https://www.clamart.fr/fr>)



(<https://www.clamart.fr/fr>)

HORAIRES:

Mairie de Clamart
Espace d'accueil Clamart&Vous
Adresse : place Maurice Gunsbourg
92140 CLAMART
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h
SAM. : 8h30-12h

MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC

LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h
MER. : 8h30-12h30/13h30-17h
VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h

POINT INFO DU PANORAMA

MER. : 17h30 - 19h
VEND. : 17h30 - 19h
SAM. : 9h -12h30